

François-Xavier BELLAMY

Député au Parlement européen
Président de la délégation française du Groupe PPE

Mme la Présidente du Comité
économique et social européen
Christa Schweng

Copie : Mme la Présidente du Parlement
européen Roberta Metsola

Strasbourg, le 21 novembre 2022

Madame la Présidente,

Une campagne de communication est actuellement diffusée en ligne par le Conseil économique et social européen pour conclure l'*Année européenne de la jeunesse*. Accompagnée du hashtag #ThankYOUth, elle est composée de plusieurs vidéos visant à « remercier » les mouvements de jeunesse pour leur implication dans la vie citoyenne des pays européens.

Sur fond de slogans lénifiants et de musique commerciale, le tout exclusivement en anglais, ces vidéos assument en réalité un biais politique absolument inacceptable. Car en fait de mouvements de jeunesse, ceux que vous remerciez sont d'abord, et à sens unique, des militants liés à des organisations de gauche ou d'ultra-gauche, ainsi qu'à l'islam politique.

Un exemple parmi d'autres, la dernière vidéo en date¹, publiée ce lundi 21 novembre, qui s'ouvre sur ce message : « *Nous remercions la jeunesse pour...* » ; l'image qui l'accompagne est une manifestation d'*Extinction Rebellion* à Paris... De quel droit les services de communication que vous supervisez peuvent-ils mettre des moyens publics au service d'un mouvement politique, qui se caractérise, qui plus est, par l'usage de la violence ? Blocages de voies de communication ou de moyens de transport aux conséquences parfois dramatiques, dégradations de bâtiments ou de biens publics, occupations illégales de lieux publics ou privés... : ces délits répétés partout dans les pays européens sont la caractéristique de ce mouvement, qui revendique son choix de mener des actions illégales, et son refus de reconnaître la légitimité des élections et les règles du débat démocratique. De telles dérives méritent des sanctions fermes, non les « remerciements » de nos institutions.

En tout état de cause, il est injustifiable qu'une institution publique comme celle que vous dirigez assume ainsi de promouvoir, par sa communication officielle, des causes idéologiques ou militantes. Mettre des moyens publics au service d'un combat politique partisan est absolument contraire à l'état de droit. Cette situation est d'autant plus révoltante que ces

¹ <https://www.instagram.com/p/CIN7AlvAz1A>, voir exemples de visuels utilisés page 3

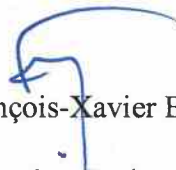
engagements manquent singulièrement de pluralisme : dans d'autres vidéos sont mis en valeur l'organisation Greenpeace, l'activisme trans, le militantisme intersectionnel, ou encore le voile islamique – qui apparaît au moins cinq fois dans une seule vidéo publiée le 25 octobre dernier², alors même qu'aucune autre image ne montre pourtant le moindre signe confessionnel évoquant la religion chrétienne, ou juive... Est-ce volontaire ? Aucune image ne met en scène les mouvements de jeunesse, pourtant nombreux, engagés pour d'autres causes, ou tout simplement pour une autre manière de défendre l'écologie, l'unité de nos pays, ou la dignité humaine.

Votre institution, Madame la Présidente, est financée exclusivement par les moyens publics que vous confiez les citoyens de nos pays, qui attendent que vous les représentiez. Vous n'avez pas le droit de laisser leur contribution être détournée au profit d'activistes dans lesquels bien peu se reconnaîtraient. Si vous tenez à « remercier » les promoteurs de l'illégalité, de l'obsession communautariste, de l'islam politique, faites-le si vous voulez ; mais pas en notre nom ! Et pas avec les moyens de communication d'une institution publique, qui n'appartient qu'aux citoyens, ne vit que du résultat de leur travail, et ne devrait en retour travailler que pour le bien commun.

Depuis des années, nos institutions se sont manifestement liées à des organisations politiques radicales, qui veulent les mettre au service d'une propagande bien peu respectueuse des règles élémentaires de la démocratie – et surtout bien peu fidèle aux principes qui ont fondé l'Europe, comme le respect du droit, l'attachement à la démocratie, ou encore l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est temps de mettre fin à cette dérive coupable. Vous savez sans doute que le Parlement européen a voté un amendement imposant à la Commission européenne de ne plus jamais financer de campagne de promotion du hijab. Cette règle devrait valoir, bien sûr, pour toutes les institutions européennes, et pour toute communication contraire à l'esprit européen. J'espère que vous ferez retirer rapidement cette campagne si préoccupante à cet égard.

Naturellement, je me tiens à votre disposition si vous le souhaitez pour échanger avec vous sur ce sujet ; je serais très heureux de vous rencontrer en particulier pour mieux comprendre comment ces campagnes de communication sont conçues. Nous avons beaucoup de progrès à faire pour la transparence des décisions prises par nos institutions en la matière.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mon entier dévouement.



François-Xavier Bellamy

Député au Parlement européen
Président de la délégation française du PPE

² <https://www.instagram.com/p/CkIXLpFDrx9>, voir exemples de visuels utilisés page 3

